



SPIP 17 - RA Rochefort

Mobilisés pour le CTI !!

**OUI, le SPIP réalise au quotidien de
L'accompagnement socio-éducatif !**

**OUI, l'ensemble des personnels qui composent nos services sont essentiels à la
réalité de la prise en charge du public!**

Ces évidences, qui n'interrogent personne dans l'activité quotidienne de nos services, sont pourtant remises en cause lorsqu'il s'agit de les traduire par une reconnaissance et terme de rémunération et d'identité professionnelle. Le CTI devrait donc être une réalité pour l'ensemble des personnels du SPIP et s'appliquer aux professionnels de l'accompagnement socio-éducatif que nous sommes de manière automatique ! Le SPIP est d'ailleurs listé dans les structures chargées d'accompagnement socio-éducatif bénéficiaires du CTI par le décret du 28/04/2022, mais seuls les ASS et Psychologues sont visé en tant que personnels bénéficiaires. **Pourquoi ?**

Si une mesure compensatoire semble une piste actuellement envisagée par la DAP elle n'apportera jamais de bénéfices équivalents :

- Ni financièrement (rappelons que le CTI est indexé à la valeur du point d'indice et influe sur le pensions de retraites, ce qui ne sera pas le cas d'une hausse de l'IFSE).
- Ni symboliquement (le CTI est marqueur d'une profession, nous le refuser est un déni de l'identité professionnelles de nos services et des CPIP).

Alors à la suite de notre participation à la mobilisation sur Nantes le 17 juin pour défendre les valeurs et la revalorisation du travail social, les agents de l'antenne de Rochefort restent mobilisés et appellent ce jour :

- à l'envoi massif de mails aux décideurs
- à l'envoi de courriers aux parlementaires fraîchement élus

NOUS CONTINUONS A EXIGER :

- **L'application du complément de traitement indiciaire** de 183 euros à tous les personnels de nos services.
- **L'interruption, pour nos personnels administratifs, de la scandaleuse minoration de l'IFSE** (prime qui est au sein de l'AP inférieure de 50% à celle perçue par les PA exerçant dans les autres administrations du ministère de la justice.

*A Rochefort, le 23/06/2022
La CGT IP 17*